

N.P.

ELEMENTS D'INTERVENTION POUR LA RECEPTION
DE LA REUNION DES THEATRES LYRIQUES MUNICIPAUX FRANCAIS

VENDREDI 14 NOVEMBRE 1980

Je suis particulièrement heureux de vous accueillir dans l'Hôtel de Ville de Lille, la maison commune, de recevoir la musique et l'opéra.

Vous représentez, Mesdames et Messieurs, les théâtres lyriques municipaux, donc la présence de l'art lyrique dans les villes de province.

Vous montrez par le dynamisme de votre réunion, la vitalité de l'art lyrique en France et l'intérêt que les Français portent dans leur grande majorité à cette forme d'expression artistique.

De votre initiative qui remonte je crois à 1957, de constituer une entente intercommunale, je voudrais vous féliciter, car je suis persuadé que vous avez contribué ainsi à défendre l'art lyrique, à le développer pour le plus grand plaisir des amateurs.

Je voudrais tout particulièrement saluer Maître Roger Marfaing, votre Président, Monsieur Fortmann, votre Secrétaire Général, et Madame Giacomoni, votre Déléguée permanente.

La confrontation des expériences, l'échange de renseignements, l'information artistique et technique, la coordination enfin, deviennent évidentes et nécessaires, entre les villes qui veulent développer l'art lyrique.

C'est cette même démarche qui a présidé à la création de l'Opéra du Nord l'année dernière. Il nous fallait régler un certain nombre de problèmes techniques et financiers, que vous rencontrez tous dans vos villes respectives.

.../...

Pour nous, il s'agissait aussi d'un nouveau pari lancé par notre Conseil Régional et les villes concernées.

Le pari du renouveau du lyrique dans notre région qui concerne un vaste public; ce pari est sur le point d'être gagné, tout au moins en ~~ce~~ qui nous concerne : c'est-à-dire, l'effort des villes et de la Région.

Il reste encore à nous battre pour ce qui est de l'effort de l'Etat : des promesses ont été faites, nous attendons.

Nous rejoignons ainsi vos préoccupations, comme vous le mentionnez dans vos études, il serait souhaitable que l'aide de l'Etat consenti aux théâtres lyriques corresponde au moins à celui des villes et des régions, qu'au moins la moitié de l'aide consentie à l'opéra de Paris aille aux théâtres des grandes villes de France.

On connaît hélas la maigreur du budget de la culture, maigreur qui s'est accentué encore cette année.

C'est dire que notre combat est loin d'être terminé.

Je sais que votre association a fait des propositions très concrètes au Ministre; à lui de prendre ses responsabilités.